

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 FÉVRIER

## L'AGITATION OUVRIÈRE

Les grèves prennent un caractère de gravité exceptionnelle. Les chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris ont adressé un Manifeste aux travailleurs du monde entier. Ce Manifeste se termine ainsi :

- « Donc, de l'agitation, de la propagande ; qu'à un jour donné nous nous arrêtons tous de produire.
- » Plus d'esclaves salariés.
- » Du courage ! Grève générale sur toute la ligne !
- » Paysans, mineurs, ouvriers, bas les outils ! Soldats, bas les armes ! Vive la grève pour nous rendre libres. »

Les nouvelles venues de Saint-Etienne sont loin d'être rassurantes. Sous un prétexte assez futile, le mécontentement d'un ouvrier, la grève a repris parmi les houilleurs. Des démarches entamées dès le début n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant. Il semble qu'on doive s'attendre à de nouveaux développements.

Ce qui rend la situation plus grave encore, c'est que le Conseil municipal de Saint-Etienne s'associe, indirectement au moins, au mouvement. Il est difficile, en effet, de considérer comme autre chose qu'un encouragement aux grévistes la décision par laquelle ce conseil a voté un crédit de dix mille francs pour acheter des bannières qui seront offertes aux corporations stéphanoises qui viendront défiler devant l'Hôtel de Ville le 1<sup>er</sup> mai, jour qui a été décrété comme devant être un jour de chômage pour les socialistes du monde entier.

Considéré en lui-même, et abstraction faite de la grève qui commence à Saint-Etienne, ce vote a un caractère grave. Il nous montre un Conseil municipal décidé à se mettre à la tête de l'agitation ouvrière, à jouer un rôle qui ne lui appartient à aucun égard. Le gouvernement a sans doute le droit d'annuler cette délibération, mais rien ne nous autorise à affirmer qu'il fera son devoir. Nous avons au contraire trop de raison d'appréhender qu'il ferme les yeux sous prétexte de conciliation. Il est du moins singulièrement caractéristique que des initiatives aussi audacieuses soient prises par un Conseil municipal. On aurait évidemment pas occasion de relever de tels faits si l'attitude du gouvernement en présence de l'illégalité ne donnait pas lieu au doute.

Quoi qu'il en soit, il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'importance que prennent en ce moment les questions ouvrières. Nous sommes en présence d'un mouvement qui s'étend sur toute l'Europe. Or une conférence internationale sur ce sujet va s'ouvrir à Berne ; l'Allemagne cherche à en organiser une autre à Berlin. Sans même savoir encore si cette conférence aura lieu, le gouvernement allemand étudie avec activité les mesures à prendre pour donner satisfaction aux réclamations des ouvriers dans la mesure du possible. D'autre part, nous voyons qu'en Angleterre on s'occupe aussi de ces questions, tant du côté du gouvernement que du côté des ouvriers.

Cette attitude des gouvernements européens contraste d'une manière fâcheuse avec l'inertie du gouvernement républicain en France. Cette inertie ne résulte pas seulement en effet de la situation intérieure, car il n'est que trop vrai que le ministère est impuissant en cela comme en autre chose et que la majorité républicaine n'a pas grand'chose à leur offrir. Mais ce qui montre que l'inertie est voulue, c'est qu'il apparaît clairement qu'on hésite beaucoup à se faire représenter aux conférences de Berne et de Berlin. C'est-à-dire non point qu'on n'accepte pas telle ou telle solution, mais qu'on n'a pas même envie de discuter sur ce sujet.

Pour nous servir d'une expression de M. Jules Ferry, c'est là, pour le gouvernement républicain, une posture fort peu honorable ; nous ne disons pas surprenante. Pour qu'un gouvernement puisse sérieusement aborder l'étude des questions ouvrières, il faut qu'il soit. Il faudrait bien que les ouvriers comprennent enfin que ce n'est pas de la République qu'ils peuvent attendre la solution aux questions que soulèvent leurs relations avec le capital.

Quelqu'un a écrit :  
« Si, d'une part, il faut repousser les funestes théories de ceux qui prétendent demander à l'État un remède universel pour toutes les souffrances sociales et ne tendent qu'à établir, sous ce prétexte, le plus intolérable des despotismes, c'est, d'autre part, un devoir pour tous ceux qui combattent ces dangereux sophismes, au nom de la liberté et de la civilisation, de rechercher par quels moyens légaux l'amélioration morale et matérielle de ceux de leurs concitoyens qui sont voués, par leur naissance ou par quelque autre hasard de la destinée, au travail manuel, peut être obtenue. »

C'est M<sup>sr</sup> le Comte de Paris qui a écrit ces lignes. Elles seront un sûr garant de ce que serait, pour la solution de la question ouvrière, la sollicitude de la Monarchie.

ERNEST BAUDOIN.

On mande de Saint-Etienne :  
« Les émissaires désignés dans la réunion d'avant-hier soir pour généraliser la grève se sont présentés hier matin, à la première heure, sur la plupart des puits pour empêcher la descente des postes du jour. Ils ont réussi presque partout. »

Il ne faut pas perdre de vue que l'Allemagne a tout intérêt à cette suspension de travail des mines, et à ce qu'il y ait disette de houilles en France.

La houille est un élément de première nécessité en cas de guerre.

## INFORMATIONS

### NOUVEL EMPRUNT

Le *Matin* donne, au sujet du prochain emprunt, les renseignements suivants :

« Tout le monde parle du prochain emprunt, et c'est à qui dira, à ce propos, le plus d'inexactitudes. »

» Nous croyons utile de fixer nettement le public, de la crédulité duquel on abuse.

» Renseignements pris, nous sommes autorisés à annoncer que M. le ministre des finances déposera son budget sur le bureau de la Chambre, samedi prochain.

» En ce qui concerne l'emprunt, M. Rouvier estime qu'il lui suffira de sept cents millions environ pour assurer actuellement l'équilibre budgétaire.

» L'emprunt sera donc de sept cents millions. Un droit de préférence sera accordé aux porteurs de bons sexennaires. Il en existe en circulation pour une somme de 403 millions, et on estime qu'il en viendra pour environ 300 millions à l'échange.

» C'est donc, approximativement, quatre cents millions qui seront mis à la disposition du public. »

### HIER ET AUJOURD'HUI

Les radicaux n'avaient point autrefois de termes trop élogieux pour parler de Paris, mais ils manifestaient surtout une préférence pour les quartiers où domine l'élément populaire. Aujourd'hui, dans le *Radical*, M. Maret écrit :

« Pour nous, je le répète, la majorité républicaine et « intelligente » du pays nous suffit largement. Il est très regrettable que Billancourt et Saint-Ouen nous manquent, mais, lorsque nous conservons toute la « capitale éclairée », nous sommes si modestes et si peu difficiles, que nous sommes capables de nous en contenter. »

M. Henry Maret, qui parle avec cette impertinence, a été jadis fort heureux d'être élu par le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Depuis qu'on n'y veut plus de lui, il trouve tout naturel d'insulter ses anciens électeurs. Cela n'étonnera aucun de ceux qui le connaissent, mais la population parisienne n'oubliera pas la façon dont les radicaux la traitent.

### QUE FAIRE DU DUC D'ORLÉANS ?

Il paraît qu'on s'est fort querellé, hier matin, dans le conseil des ministres, au sujet de M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans.

M. Sadi Carnot devait-il user de sa clémence envers... la République en la débarrassant au plus vite de son dangereux prisonnier ?

Grave question. MM. Tirard, Thévenet et Yves Guyot disaient : non, tandis que MM. Constans, Rouvier, Spuller et les autres disaient : oui.

On raconte que M. le ministre des affaires étrangères n'a pas craint de menacer ses féroces collègues de la colère des rois de l'Europe et notamment de l'Empereur de Russie. Mais, s'il faut en croire les indiscrets, cet argument redoutable n'aurait pas troublé l'âme stoïque de M. Sadi Carnot. Seul, M. Crispien a le privilège d'émouvoir le petit-fils de « l'Organisateur de la victoire ».

Cependant on annonce que M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans sera « gracié samedi » et reconduit à la frontière le plus discrètement du monde. La clémence républicaine dédaigne le tapage ; elle agit sans éclat, modestement.

En vérité, c'est un personnage bien gênant qu'un Prince en prison. On craint de le garder,

on le cache pour le « gracier ». Mais on aura beau s'en défaire, il est trop tard.

M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans a été arrêté, condamné, emprisonné pour avoir commis le crime de vouloir être soldat. Il s'est montré à la France comme le digne petit-fils de Henri IV. Le pays le connaît aujourd'hui, et ne l'oubliera pas.

La « clémence » de M. Carnot ne prouvera qu'une chose : c'est que le duc d'Orléans fait peur à la République.

### A LA CONCIERGERIE

Plusieurs indices permettent de croire que la grâce sera signée demain samedi par le Président de la République ; M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans sera déjà reconduit à la frontière quand le décret paraîtra au *Journal officiel*. La vérité est que le gouvernement sent le terrain céder sous lui et qu'il ne sait plus que faire pour se maintenir.

Son Altesse n'a reçu que quelques visites durant la journée de mercredi ; elle a fait preuve de la plus grande énergie et a montré beaucoup de bonne humeur.

Comme la conversation était tombée sur la question de grâce :

— Peu m'importe, dit le Prince, les intentions du gouvernement. J'ai fait mon devoir, adienne que pourra.

M<sup>sr</sup> le duc de Nemours a causé longuement avec son petit-neveu ; le duc de Luynes était présent à l'entrevue et M<sup>sr</sup> le duc de Nemours, qui revient de Cannes, lui a donné des nouvelles de M<sup>me</sup> la duchesse de Luynes.

Comme les jours précédents, le Prince a eu ensuite la visite de M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres et de la princesse Marguerite, enfin celle de M. Bocher.

Plusieurs journaux républicains s'indignent à la pensée que M. le Président de la République fasse reconduire à la frontière M<sup>sr</sup> le duc d'Orléans, à l'expiration des délais d'appel. Le *Soir*, le *Voltaire* et la *Lanterne* soutiennent que le droit de grâce ne saurait s'exercer que si le Prince ou les membres de sa famille « font appel à l'indulgence présidentielle. » L'*Événement* est plus sévère. Avec la haute autorité qui lui appartient, il déclare que « le » gouvernement n'a pas à aller au-devant de » la requête du jeune duc. Il le tient sous clef, » et il n'a qu'à le garder ; sauf à lui réserver » un local plus sérieux que la Conciergerie. » Les mêmes journaux demandent trois ou quatre fois par an l'amnistie pour les condamnés politiques et s'indignent à la pensée qu'on exige d'eux un recours en grâce. Il est vrai qu'il s'agit des assassins de Decazeville et des révolutionnaires qui ont jeté des bombes dans un café de Lyon. Ceux-là méritent, en effet, toutes les sympathies de la *Lanterne*.

### LE PRINCE NAPOLEON INTERVIEWÉ

On écrit de Rome, 49 février :  
Dans une entrevue avec un rédacteur du *Capitan Fracassa*, le prince Napoléon a dit que quelques correspondants de journaux français attachent trop d'importance à ce que fait ou ne fait pas le Vatican.

Dans l'hypothèse que cette question aurait





